

$$v_f = v_i * (1 + p)^a$$

On prête à Albert Einstein d'avoir considéré cette formule comme certainement « la force la plus puissante de l'univers ». Puissante mais accessible car il ne s'agit en fait que de la formule des intérêts composés.

v_f est la valeur finale de l'investissement, v_i est la valeur initiale de l'investissement, p est le taux d'intérêt et a est le nombre de périodes de calcul.

Le tableau ci-dessous illustre la puissance de cette force. Il montre comment s'apprécie vos économies sur une période déterminée. Nous avons retenu un taux d'intérêt annuel de 3% (de 2006 à 2019, la plupart des caisses de pensions suisses affichent un taux de rendement annualisé, après paiement de tous les frais, supérieur à 3%). Le montant des économies de départ s'échelonne de CHF 10'000 à CHF 100'000'000. Les périodes de 1 à 40 ans.

3%	1	5	10	20	30	40
10'000	10'300	11'593	13'439	18'061	24'273	32'620
100'000	103'000	115'927	134'392	180'611	242'726	326'204
1'000'000	1'030'000	1'159'274	1'343'916	1'806'111	2'427'262	3'262'038
10'000'000	10'300'000	11'592'741	13'439'164	18'061'112	24'272'625	32'620'378
100'000'000	103'000'000	115'927'407	134'391'638	180'611'123	242'726'247	326'203'779

Qu'observons-nous ? Les montants doublent en un peu plus de 20 ans. Ils triplent en 40 ans.

Si nous baissions maintenant le taux d'intérêt à 2%, nous observons une dégradation très importante. Sur 40 ans, votre manque à gagner est de CHF 105'400 si vous aviez CHF 100'000 d'économies au départ. Il se monte à CHF 105'399'813 si votre capital initial était de CHF 100'000'000. C'est très cher payé pour une différence apparemment anodine de 1%. Et le prix fort que paie l'investisseur se manifeste déjà pour les périodes plus courtes. Irréaliste ? Non. Vous garderez une partie de vos économies pendant 10, 20, 40 ans, voire même plus. Quant à vos héritiers, il est bien possible qu'ils les gardent longtemps aussi, au moins en partie.

2%	1	5	10	20	30	40
10'000	10'200	11'041	12'190	14'859	18'114	22'080
100'000	102'000	110'408	121'899	148'595	181'136	220'804
1'000'000	1'020'000	1'104'081	1'218'994	1'485'947	1'811'362	2'208'040
10'000'000	10'200'000	11'040'808	12'189'944	14'859'474	18'113'616	22'080'397
100'000'000	102'000'000	110'408'080	121'899'442	148'594'740	181'136'158	220'803'966

Quelles leçons tirer ?

Tout d'abord, raisonner et agir à long terme. Pour une part de vos avoirs en tout cas. Ensuite, garder à l'esprit que la variation d'un seul pourcent du taux de rendement a des effets considérables sur le montant futur de votre épargne, dans un sens comme dans l'autre. Votre perte de rendement trouve sa cause avant tout dans 1) le taux d'intérêt inadéquat auquel est placé votre argent 2) la performance inadéquate de vos titres 3) la considération insuffisante portée aux aspects fiscaux de votre épargne 4) les frais que vous payez pour le dépôt et la gestion de vos avoirs. Une économie de 1% sur un, sur plusieurs, voire sur ces 4 axes d'analyse est certainement à votre portée. Sauf si vous décidez de vous passer de beaucoup d'argent, nous vous recommandons donc très vivement d'examiner en détail chacun de ces postes. Le risque que vous prenez pour gérer votre argent est un aspect clé de cet examen. L'amélioration des postes 3) et 4), soit une imposition légalement optimisée et des frais réduits, se réalise sans augmentation de votre risque. A mettre en œuvre sans délai. Le gain de rendement sans risque additionnel peut aussi se révéler possible pour les postes 1) et 2) mais demande l'analyse professionnelle des enjeux. Nous vous aiderons volontiers.